

DÉROULEMENT

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018

8 h ACCUEIL ET INSCRIPTION

9 h MOT D'OUVERTURE

Par Pierre Doray, président de l'ICÉA

9 h 30 PRENDRE ACTE DU PASSÉ

Les acquis du passé sont les assises sur lesquelles l'avenir peut s'appuyer. Au Québec, depuis la décennie 1960, des développements majeurs ont eu lieu en éducation des adultes. Mais l'histoire de l'éducation des adultes a des racines profondes qui remontent à l'époque de la Nouvelle-France, et bien avant l'arrivée des Occidentaux en cette terre d'Amérique, alors que les Premières Nations possédaient une culture d'apprentissage.

- **Présentation de moments clés de l'histoire de l'éducation des adultes**

Par **Daniel Baril**, directeur général de l'ICÉA

- **Partager des moments clés de l'histoire de l'éducation des adultes**

Échanges en plénière

- **Leçons tirées du passé et forces sur lesquelles compter**

Le passé est une source d'apprentissage. Des initiatives diversifiées et des lieux d'éducation ont duré dans le temps et d'autres ont disparu. L'histoire est porteuse de leçons à tirer pour inspirer des actions et des développements à venir. Elle renseigne aussi sur les forces sur lesquelles nous pouvons compter pour affronter les défis et les enjeux d'apprentissage de notre époque.

Échanges en plénière

12 h

DÎNER SUR PLACE

Le dîner sera offert.

13 h

TOURNER NOTRE REGARD VERS L'AVENIR

Deux tables rondes sur les personnes

C'est par et pour les personnes que l'avenir se construit. C'est pourquoi l'ICÉA propose de réfléchir à l'avenir à partir des deux personnes au cœur de l'apprentissage, soit les adultes en apprentissage et les personnes qui les forment (enseignants, enseignantes, formateurs, formatrices, éducateurs, éducatrices, etc.).

1. Première table ronde : les adultes en apprentissage

Les adultes en apprentissage figurent au premier plan de l'éducation des adultes. Penser à l'avenir invite à réfléchir à leurs besoins et à leurs demandes d'apprentissage, actuelles et à venir. Les adultes du XXI^e siècle sont confrontés à des défis et à des enjeux d'apprentissage majeurs. Les exigences de connaissances et de compétences s'accroissent et la complexité de la vie moderne laisse peu de temps pour la mise à jour des acquis et leur enrichissement. En outre, des centaines de milliers d'adultes vivent des situations de précarité, d'exclusion et de marginalisation, en raison d'un faible niveau d'alphabétisation ou d'une scolarité insuffisante. Aussi, le droit à l'éducation est freiné par la marginalisation et la discrimination sociales que vivent certains groupes d'adultes. Enfin, notre

société du savoir nous invite à actualiser le droit à l'éducation pour tous les adultes, incluant, le droit des adultes à se regrouper en association.

Animation : **Louise Brossard**, chercheuse à l'ICÉA

Participant·es :

Paula Duguay, membre du conseil d'administration de l'ICÉA et présidente de l'organisme Maman va à l'école

Léa Cousineau, membre du conseil d'administration de l'ICÉA et membre du Conseil de l'Université de Montréal

Sarah Limoges, organisatrice communautaire, volet défense des droits, au sein de l'organisme Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc)

La table ronde sera suivie d'un échange en plénière sur le sujet des adultes en apprentissage.

2. *Seconde table ronde : les éducateurs et les éducatrices d'adultes*

Les personnes qui forment les adultes empruntent des appellations différentes, selon les lieux d'éducation : enseignants, enseignantes, formateurs, formatrices, animateurs, animatrices, etc. Ces éducateurs et ces éducatrices auprès des adultes constituent la clé de voûte de l'éducation; sans ces personnes, l'adulte en apprentissage serait laissé à lui-même, sans accompagnement, sans experts lui communiquant des connaissances. De nos jours, les éducatrices et les éducateurs sont confrontés à des situations complexes, incluant une population diversifiée d'adultes en apprentissage, l'explosion des connaissances et des compétences à enseigner, la multiplication des approches et des outils pédagogiques, des enjeux de société qui appellent à développer de nouveaux contenus de cours et des conditions de travail souvent précaires. Dans ce contexte, de quoi l'avenir est-il fait pour les éducateurs et les éducatrices auprès des adultes?

Animation : **Louise Brossard**, chercheuse à l'ICÉA

Participant·es et participant :

Céline Beaulieu, membre du conseil d'administration de l'ICÉA et Association québécoise des intervenants et intervenantes en formation générale des adultes (AQIFGA)

Myriam Zaidi, Conseillère syndicale au service de l'éducation, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Autre panéliste à confirmer.

15 h 30 PAUSE

16 h **Les lieux de l'apprentissage et de l'éducation des adultes**

La très grande diversité des lieux d'éducation et d'apprentissage caractérise l'éducation des adultes. Les établissements publics d'éducation et les organismes communautaires sont les piliers d'une infrastructure d'éducation des adultes, à laquelle s'ajoutent des associations, des institutions culturelles, des mouvements sociaux et des entreprises, qui, toutes et tous, rendent disponibles des activités et des programmes d'apprentissage. Depuis quelques décennies, de nouveaux lieux et de nouvelles modalités d'éducation enrichissent ces possibilités, par exemple, l'autoformation en ligne et l'apprentissage par les pairs. Relativement à l'avenir, chaque lieu doit relever des défis et des enjeux qui lui sont propres.

1. Ateliers sur différents lieux d'éducation et d'apprentissage des adultes

Animation : **Hervé Dignard**, agent de recherche et de développement à l'ICÉA

Afin de permettre aux personnes participantes de réfléchir sur un lieu qui correspond à leur intérêt, une formule d'échanges en atelier est proposée. Chacun des lieux qui suivent fera l'objet d'un atelier. On compte en tout huit ateliers.

- | | |
|--|--|
| 1) FGA | 5) Éducation en milieu associatif (Éducation syndicale, Mouvement des femmes, Mouvement environnemental, Mouvement coopératif, etc.) |
| 2) Cégeps et Universités | 6) Formation en entreprise |
| 3) Formation professionnelle | 7) Lieux émergents (autoformation en ligne, apprentissage par les pairs, etc.). |
| 4) Groupes communautaires (alphabétisation, éducation populaire, développement de l'employabilité) | 8) Institutions culturelles (musées, bibliothèques, etc.) |

JEUDI 25 OCTOBRE 2018

8 h ACCUEIL

9 h **LE STATUT DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR**

De plus en plus, les connaissances et les compétences jouent un rôle central dans le développement individuel et social. De plus, une grande variété de lieux d'éducation permet de faire des apprentissages nécessaires ou souhaités. Dans ce contexte, l'éducation des adultes prend différentes formes, certaines nouvelles. Autant l'apprentissage semble omniprésent dans la vie des adultes, autant, à l'échelle de la société, l'éducation des adultes est peu présente. Dans cette société dite du savoir, il y a donc un paradoxe : apprendre tout au long de la vie est requis de toutes et tous, mais, peu d'attention est portée à l'éducation des adultes.

Animation par **Pierre Doray**, président de l'ICÉA

Table ronde : réflexions sur l'éducation et l'apprentissage aujourd'hui et demain.

Participants

Luk Parlavecchio, membre du comité des politiques en éducation des adultes de l'ICÉA et DesÉquilibres

Yves Otis, membre du comité des politiques en éducation des adultes de l'ICÉA et consultant

Maxime Goulet-Langlois, Exeko

Autres panélistes à confirmer.

La table ronde sera suivie d'un échange en plénière.

10 h 30

DES MESSAGES CLÉS POUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'avenir est fait des scénarios que l'on peut anticiper, mais aussi des aspirations que l'on porte et qui guident notre action. Sur la base des acquis du passé et en tenant compte des défis et des enjeux auxquels sont confrontés les adultes en apprentissage, les personnes qui les forment et les différents lieux d'éducation, quel avenir entrevoyons-nous pour l'éducation des adultes? Quel avenir souhaitons-nous?

Animation : **Daniel Baril**, directeur général de l'ICÉA

Compte rendu des rapporteuses

Claudie Solar, professeure retraitée

Michèle Stanton-Jean, Chercheure invitée au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal

Audrey Dahl, professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, UQAM

Les comptes rendus seront suivis d'un échange en plénière.

Vous pouvez dès maintenant réfléchir à des messages clés et les noter (voir Annexe 3).

12 h 45

MOT DE CLÔTURE

Par **Pierre Doray**, président de l'ICÉA.